



## Rapport des juges principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa			
<b>Date</b>	Dimanche 1 <sup>er</sup> septembre 2019	<b>Heure de départ</b>	18 h 30		
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp. : 20 °C)				
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)				
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	3 BF	<b>Nombre total d'inscriptions</b>	78/87
<b>Pari mutuel</b>	\$191,939				
Contact   Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

<b>Juge principal</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber Michael	Coles Sharla	Frenette Ben

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

- Examen avec le conducteur, Ted McDonald, de la Course 10, du 22 août, au sujet de sa stimulation, en menant le cheval "MITT JAGGER". Mr McDonald est désormais au courant des attentes au sujet des stimulations et il devra adapter sa technique pour bien respecter les nouvelles directives en matière de stimulation. Aucune sanction n'a été émise.
- Avis de résultat d'analyse positif pour une concentration de dioxyde de carbone libre (TCO2) pour la Course 7, du 29 août 2019, sur l'hippodrome Rideau Carleton :
  - Cheval : "THE TIME TO WIN", (4M472), est arrivé en 4<sup>e</sup> position. Ce cheval est placé sur la liste des juges pour une période de trente (30) jours, allant du 1<sup>er</sup> au 30 septembre inclusivement, tel que stipulé par la règle 20.01.01 (j) de la CAJO (SB50953).
  - Résultat : 38.2 mmol/L non-HPIE (Étiquette #451924114)
  - L'entraîneur Matthew McDonald a été informé et il sera présent le dimanche prochain pour la divulgation.

**Courses: Soirée de départ à la retraite de Darrell Coville – la légende vivante de l'hippodrome Rideau Carleton**

- Jonathan Lachance a été autorisé à se retirer de cinq courses.
  - Gérard Demers a été autorisé à se retirer d'une course.
1. Le conducteur du #6, "DIAMOND CALL", (Jacques Beaudoin), sera présent dans le bureau de juges pour revoir sa stimulation dans le dernier droit. Le #2, "MALVOLIO", a eu de l'équipement brisé (les deux protège-genoux se sont défaits), après le poteau de ¼ de mille, et il est arrivé avec de l'équipement brisé. Rien d'autre à signaler.
  2. Examen du bris par le #4, "SPORTS SCENE", (Clarke Steacy), au poteau de ½ de mille ; en bris d'allure, le #4 a causé une interférence au #6, "REALRUBIES AT PLAY", (Jason Gilchrist). Aucun placement n'est requis comme le #4 est arrivé en 6<sup>e</sup> position (la dernière). Rien à signaler.
  3. Rien à signaler.
  4. Rien à signaler.
  5. Rien à signaler.
  6. Le cavalier du #3, "CHOSEN HOMBRE", (Mike Healey), n'avait pas été présent ce soir. Comme il n'y avait aucune explication, Mr Healey sera contacté afin de nous transmettre la raison de son absence et de nous informer au sujet du moment où il se présentera. Rien à signaler.
  7. Rien à signaler.
  8. Nous avons clarifié ce qui est considéré comme action de poignet acceptable avec le cavalier du #4, "SAULSBROOK PEACH", (Pierre Desjardins). Rien d'autre à signaler.
  9. Examen du bris par le #2, "CASCADA", (Rodney LaFromboise), dans le dernier droit et à la ligne d'arrivée ; le #2 a été dépassé par le #4, "ICE O LATE", (Jacques Beaudoin), à la ligne d'arrivée ; le #2 est arrivé en 6<sup>e</sup> position et a été placé en 7<sup>e</sup> position (règle 22.27 de la CAJO). Rien à signaler.
  10. Nouvel alcootest. Nous avons clarifié ce qui est considéré comme action de poignet acceptable avec la cavalière du #1, "DINNER AT THE MET", (Melanie Plourde), et avec celui du #6, "VANILLA MALTED", (Guy Gagnon). Rien à signaler.

**Réclamations :** Aucune.